

Communiqué ACIM du 22 octobre 2013 - Echec à la culture de mort

Publié le 22 octobre 2013
Docteur Jean-Pierre Dickès
2 minutes

Le texte du projet de résolution du Parlement européen sur la santé et les droits sexuels et génésiques (SDGD) vient d'être renvoyé en commission malgré une tentative de passage en force faisant fi des règlements des institutions européennes. Il dépasse tout ce qu'on peut imaginer en matière de culture de mort.

Outre l'avortement généralisé, il vise à légaliser les théories mortifères du *gender*, la PMA généralisée, à supprimer le droit à l'objection de conscience des médecins et soignants, et à tout se qui s'opposerait à la dénaturation de l'espèce humaine ; il s'en prend même à la liberté religieuse et prétend faire main-basse sur l'éducation des enfants dès leur plus jeune âge.

Tout ceci s'opposant aux Droits de l'homme reconnus dans notre pays, l'Europe et de manière universelle. Trop de pays d'Europe ont connu le totalitarisme des idéologies : c'est avec bon sens qu'une majorité de parlementaires a pensé que le texte ne pouvait être adopté en l'état.

En tant que membres du corps médical, il nous appartient de souligner les aspects terrifiants de l'idéologie du *gender* dont on ne parle jamais. Vouloir faire changer de sexe à un enfant pour quelque prétexte que ce soit aboutit tôt ou tard à un abominable charcutage chirurgical et ceci de manière irréversible.

Cette horreur appelée *réassignement* sexuel que pratiquent quelques rares mercenaires de la médecine au profit de leur porte-monnaie, doit être suivie d'un traitement hormonal à vie qui obère par ses complications la longévité de ceux (et celles) qui les subissent.

De plus tout l'écosystème est déjà littéralement empoisonné par ces hormones : des espèces animales disparaissent tous les jours pour cette raison. Mais dans tous les cas le changement de sexe induit un mal-être et des troubles psychiques graves comme la dépression (un cas sur deux) aboutissant à des tentatives de suicides (41%) suivis de décès dans 31 % des cas. (ref : *sex change ; sex change regret ; sex reassignment therapy wikipedia etc*)

Mais comme dans toutes les idéologies, les tenants du *gender* n'ont que faire des « dommages collatéraux ».

Dr. Jean-Pierre DICKES, Président de l'ACIMPS

Pour tout savoir sur l'ACIM

[le site de l'ACIM](#)